Le Comité Technique de Réseau (CTR) de la MARINE s'est déroulé le 18 octobre 2018 sous la présidence de l'amiral DUPUIS, DPMM. La *CFDT* a pu constater lors du dernier CTR la reprise annoncée des recrutements… mais encore trop peu.

MARINE

18 octobre 2018

LA CFDT ATTACHEE A UN DIALOGUE SOCIAL FRANC ET HONNÊTE DE PART ET D'AUTRE

En préambule, l'amiral Dupuis, Directeur du Personnel Militaire de la Marine (DPMM), a rappelé les trois axes du plan MERCATOR 2030 à savoir les missions, les moyens et les équipages. Sur l'aspect RH, il a précisé le doublement des équipages (FREMM et PSP : 2019 à 2025) et une plus grande féminisation du personnel militaire (20% à l'horizon 2030).

À la suite à ces propos, la ***CFDT*** regrette que ces propos d'introduction ne concernent que le personnel militaire, tout comme le plan MERCATOR du Chef d'Etat Major de la Marine (CEMM).

Dans notre déclaration liminaire, la ***CFDT*** a réaffirmé le rôle et la place du personnel civil et dénoncé les suppressions de postes et réorganisations qui contribuent au malaise des personnels civils (voir DL).

Effectifs :

Au 31 décembre 2018, les effectifs civils de la Marine seront de 2637,7 ETP (Equivalent Temps Plein) soit une hausse de 65,3 ETP par rapport à 2017. La répartition des personnels civils est la suivante :

EMM	Effectifs réalisés 2017	Effectifs théoriques 2018
Cat A	366,3	373,6
Cat B	595,3	629,4
Cat C	949,1	999,6
OE	661,7	635,1
Total	2572,4	2637,7

Source : DPMM

La ***CFDT*** se félicite de la reprise des recrutements avec un solde qui s'annonce positif pour cette année 2018, mais cela ne suffira pas à combler les départs massifs et les compétences perdues au cours des dix dernières années.

Recrutements :

Le nombre total de recrutements s'élève à 158 pour 2018.

Mode de recrutement	EFM Brest	EFM Toulon	EFM Cherbourg	EFM Paris	AC	Total
Concours	26	27	6		4	67
Art. 4139-2	17	7	1		2	29
Art. 4139-3	9	25	1		3	38
BOE-TH	1	3				4
84-16	2	6				8
Ouvriers	7	2	3			12
Total *	62	70	11		9	158

* dont 20 Hamel
Source : DPMM

A ce jour, 95% de ce plan de recrutement est réalisé. La ***CFDT*** est intervenue pour dénoncer le manque de concours et la problématique de leurs éloignements des organismes concernés.

Le nombre d'apprentis est de 58 pour 2018. La cible d'embauche des apprentis sous statut d'ouvrier d'état est de 25% sachant que le réalisé est seulement de 7%.

Départs :

Les départs prévisionnels 2018 sont de 103 agents correspondant à 101,4 ETP comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

MODE DE DEPART	EFM BREST				EFM CHERBOURG				EFM TOULON				EFM PARIS				TOTAL EMM
	A	B	C	OE	A	B	C	OE	A	B	C	OE	A	B	C	OE	
RETRAITE	2	4	8	10			2		4	6	8	8	1	3	6	3	65,3
CAA	1			10				2				10					23
IDV	1			1													1,8
FIN DE CONTRAT, DEMISSION, DECES			1			1		1	1		5,5		1		1		11,3
TOTAL	3,8	4	9,3	21	0	1	2	3	4,8	6	13,5	18	2	3	7	3	
TOTAL PAR EFM	38,1				6				42,3				15				101,4

Source : DPMM

CIA (Complément Indemnitaire Annuel) - 2ème versement :

Aucune information n'a pu être donnée par la Marine quant au reliquat du deuxième versement (montant et date).

Avancement :

La ***CFDT*** a fait remarquer aux différents employeurs le faible nombre d'agents proposés en région au regard du nombre d'agents conditionnant (fonctionnaires administratifs principalement).

Elections professionnelles du 06 décembre prochain :

La Marine affirme avoir sensibilisé l'ensemble des chefs d'organisme pour permettre la participation la plus importante à ce scrutin.

Avenir des cercles et foyers, clubs de la marine et garages portuaires :

La ***CFDT*** a interpellé le DPMM sur l'avenir de ces différentes structures. Celui-ci nous informe que les organismes chargés de la condition du personnel de la marine font l'objet d'une réflexion conduite par l'Etat Major de la Marine (EMM) en liaison avec le Service du Commissariat des Armées (SCA). Les modalités de cette opération de transfert seront étudiées en 2019. L'objectif de cette manœuvre n'est pas de réduire les moyens dédiés à la condition du personnel, mais bien de les rapprocher du cœur de la marine.

Pour les garages, un groupe de travail est en cours et les conclusions sont attendues pour la fin de l'année.

Plan Handicap :

Mme Nougayrede, du Service Parisien de l'Administration Centrale (SPAC), a fait une présentation du plan handicap ministériel. Actuellement, le taux d'emploi est de 7,15% car il intègre les Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE). A ce jour, les personnes recrutées au titre des emplois réservés font partie intégrante des BOE mais ne sont pas nécessairement atteintes d'un handicap.

Si l'o0

n ne devait prendre en compte que les personnes en situation de handicap, le ministère aurait un taux inférieur au taux légal réglementaire (6%). Le DPMM s'est engagé à organiser des réunions d'information à l'ensemble des personnels.

La ***CFDT*** vous encourage vivement à assister aux différentes séances d'information qui auront lieu dans vos établissements.

Ateliers Plongée/Brassières :

La ***CFDT*** a une nouvelle fois interrogé le DPMM sur l'avenir de ces ateliers. Le Directeur Central du Service Logistique de la Marine (DCSLM) a répondu que le Service Logistique de la Marine (SLM) Brest prendra la compétence CRABE à compter de l'été 2020. Une réflexion est en cours avec le Service de Soutien de la Flotte (SSF) pour ce qui concerne la charge de la plongée « non CRABE », laquelle fait encore l'objet d'études, s'agissant notamment de la répartition entre Brest, Toulon et Cherbourg. La ***CFDT*** demande des créations de postes afin de garder l'ensemble de l'activité en régie au sein de la Marine.

Requalification des postes (C en B) :

A la question de la ***CFDT***, la Marine a répondu qu'à ce jour, la campagne de requalification des postes de C en B n'avait fait l'objet d'aucun lancement officiel de travaux par la DRH-MD.

Ouverture de postes CTD :

En mars 2018, la DPMM/PC a travaillé avec les Etablissements des Formations de la Marine (EFM) pour mener une étude homogène sur les postes techniques à fortes responsabilités, fonctions stratégiques avec management qui pourraient être listés sur l'arrêté CTD ou sur la liste des emplois « grafables ».

Ce recensement a été présenté à la DRH-MD. Le nouvel arrêté fixant la liste des Conseillers Techniques Défense (CTD) est en cours d'élaboration et devrait être connu prochainement après consultation des employeurs. La liste des emplois « grafables » est également en cours de modification.

Accord cadre électricité :

La ***CFDT*** a interpellé le SSF sur la reprise de cet accord par Brest. Le représentant DCSSF a répondu qu'à ce jour, aucune décision n'était prise. Des réflexions internes sur des transferts de certains marchés à vocation nationale entre le SSF Brest et le SSF Toulon sont en cours à DCSSF/SDL.

Ce CTR était le dernier de la mandature. La *CFDT*, première organisation syndicale à la Marine, a toujours eu à cœur de faire remonter vos préoccupations, de défendre vos intérêts et de vous en informer. Les élu(e)s *CFDT* vous demandent de leur renouveler votre confiance à l'occasion des élections du 06 décembre.

Vos élu(e)s CFDT :
Philippe ROUSSELET (Cherbourg), Thierry CANGI (Toulon) Maryse THÉRÉNÉ (Brest), Jérôme RENARD (Cherbourg)

LE 6 DECEMBRE 2018,

JE VOTE ET JE FAIS VOTER CFDT